

Intervention sociale Spécialité Administration et gestion des organismes et dispositifs de l'animation sociale et socioculturelle

RNCP12618 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	335, 332
Code(s) ROME	K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paul Valéry - Montpellier 3

<http://www.univ-montp3.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités ou fonctions des métiers de l'animation étendus à de nombreux secteurs : sport, culture, loisirs, secteur sanitaire, environnement.

Dans le cadre de ce diplôme de niveau II, l'objectif est de former des professionnels capables d'assurer des fonctions d'animateurs, de coordonnateurs de projets, ou d'animateurs de développement social et socioculturel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées :

- Compréhension de la situation professionnelle, de son environnement (institutionnel et économique), de sa place d'acteur professionnel
- Maîtrise des enjeux de l'intervention
- Capacité à cerner les caractéristiques du public visé
- Capacité à organiser (maîtriser les étapes) et animer des activités ou un projet
- Capacité à assurer des tâches matérielles de préparation et de logistique
- Maîtrise des outils de gestion des structures de l'animation
- Maîtrise des outils de gestion des ressources humaines dans le secteur de l'animation
- Maîtrise et connaissance de l'environnement juridique du champ professionnel
- Aptitude à travailler en autonomie
- Aptitude à travailler en concertation et en équipe
- Capacité à évaluer les acquis et les résultats d'une action ou d'un projet

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les métiers visés par la licence professionnelle « Intervention sociale », spécialité « Administration et gestion des organismes et dispositifs de l'animation sociale et socioculturelle » sont définis par la Convention collective de l'animation (N°3246) et les nomenclatures ROME et INSEE.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Directeur d'une structure associative (centre social par exemple)
- Chargé de développement de projet dans une association – développement social des quartiers
- Chargé de mission dans une collectivité territoriale ou organismes professionnels ou publics
- Chargé d'animation et de coordination d'un dispositif institutionnel (type PLAJH - conseil général)
- Coordinateur de réseau d'acteurs professionnels (intervenant dans le champ social par exemple)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP9450

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Université Paul Valéry

Université Paul Valéry - UFR4

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/12618/>